

souhaits, sous ce rapport du moins, ne lui feront pas défaut.

Tous Membres de l'Association des Jeunes Gens de St. Patrick couronnèrent lundi soir par un banquet à l'hôtel Ryan, rue St. Paul, les solennités de la fête du jour. Soixante-dix convives environ, outre leurs invités supplémentaires, composaient cette réunion à laquelle se manifestèrent un entrain et une jovialité remarquables. M. Hayes qui en était le Président, avait à sa droite le Maire, et à sa gauche M. Wm. Bristow.

A la fin du banquet, le Président prononça les paroles d'ordre de la manière suivante :  
" A ce jour et à tous ceux qui l'honorent."  
— Chanson : " Erin is my home."  
" A la Reine." — Chanson : " Three cheers for Victoria."

" Au Gouverneur-Général." — Chanson : " Scots wha hae," par M. Alexdr. Ramsay.  
" Au Maire et à la Corporation de Montréal." — Discours de S. H. le Maire et du conseiller Montreuil.

" A la mémoire de Daniel O'Connell." — Cette santé est buée dans un profond silence. — Discours éloquent de MM. Doherty, Mallen, Bristow et autres messieurs.  
" A Smith O'Brien et aux déportés de 1848." — Chanson par M. Carey : " The Exile of Erin."  
" A la Ligue des Fermiers." — Discours de M. B. Devlin.

" A la Prospérité du Canada." — M. Bristow, appelé par acclamation à prendre la parole, se livre à une heureuse improvisation. Chanson par M. J. H. Daley.  
" Au Président et au Peuple des Etats-Unis." — Discours de M. R. P. Redmond.  
" Aux Sociétés Sœurs." — Discours de MM. Ramsay, Bristow et Montreuil.

" A la Presse." — Discours de M. Doherty.  
" A la Comtesse d'Elgin et aux Dames Canadiennes." — Ingénieux et plaisant discours de M. W. C. Cogan.

Divers autres toasts furent successivement portés à " l'épouse du Maire," " Aux Convivés," " A la Société Irlandaise de Bienveillance," " A M. Thomas O'Brien," comme premier Président de la Société des Jeunes Gens de St. Patrick.

A 10 heures, le président du banquet fit informer la société de St. Patrick de Boston, par la voie télégraphique, que la même société à Montréal venait de boire à sa santé. Cette nouvelle fut reçue sans délai de Boston. Il était minuit lorsqu'on se leva de table.

M. le Docteur Painchaud de Québec, a lu publiquement le 27 février, devant la Chambre de Lecture de St. Roch, une dissertation sur " La Digestion en rapport avec la Température," à laquelle il a prélué par les réflexions suivantes :

Mesdames et messieurs,  
" Je ne puis m'empêcher de vous avouer que je me trouve un peu ému, en paraissant devant vous pour la première fois : la réception que vous me faites est à m'attendrir jusqu'aux larmes. Une foule d'étranges et de douces reminiscences se présentent, en ce moment, à ma pensée.  
" Je suis né dans St. Roch, j'ai été élevé dans St. Roch, et c'est dans ce grand faubourg que j'ai commencé à pratiquer comme médecin ; j'ai donc l'honneur d'être un enfant de St. Roch, et je m'en glorifie ! Qui m'aurait dit, dans ma jeunesse, lorsque je courais aux goguelus, dans ces vastes prairies qui sont maintenant couvertes de belles maisons, qui m'aurait dit que la où je fixais mon *trébuchet*, là même je verrais un magnifique temple consacré au service divin ? Après avoir attaché mon *trébuchet* à une clôture, en attendant un prisonnier, j'allais sur les bords de la rivière St. Charles, faire un petit *figot* d'écorces et de copeaux ; puis, si la chasse était bonne, je m'en retournais à la maison en chantant, oiseau au bras et *figot* sur le dos. Je me croyais alors le plus heureux du canton ! La nuit, j'avais des rêves *couleur de roses* ; je rêvais à mon cher goguelus !  
" Qui m'aurait dit, il y a 50 ans, que là même où la tempête avait poussé une grosse gôlette j'y verrais un jour un superbe couvent pour l'éducation des filles de ce faubourg ?  
" Qui m'aurait dit qu'un jour j'aurais l'honneur de m'adresser à une assemblée nombreuse et respectable de citoyens et de citoyennes de ce faubourg qui se feraient une joie de venir passer quelques-unes de leurs soirées en d'utiles récréations, en recherches scientifiques, à entendre découvrir sur les arts, sur l'histoire et sur les découvertes qui rendent notre siècle si remarquable ?  
" J'aurais pris, alors, toutes ces précautions pour un compte de *Mille à Une Nuit* ; et, cependant, toutes se sont accomplies, et quelque chose de plus encore.  
" Les choses sont bien changées ! Ce n'est plus du faubourg St. Roch qu'il faut parler, mais bien de la ville St. Roch et de ses grands faubourgs. Il me semble que vos malheurs n'ont que redoublé votre courage, que ce vaste incendie n'a fait qu'exalter votre énergie. Et, en effet, je ne vous vois rien, maintenant, à envier à Québec, et vous le surpassez déjà, peut-être, en bien des points. Il suffit de jeter les yeux sur l'élegance et le fini de votre belle et grande église, sur ses clochers et ses cloches, votre nouvel orgue, votre grand couvent, votre noble presbytère, votre maison d'école ! N'avez-vous pas de belles rues pavées ? n'avez-vous pas le gaz ? n'allez-vous pas avoir (je l'espère un mois) le chemin de fer, que tant de localités se disputent ? Ce chemin de fer ne manquera pas de donner un nouvel élan à votre industrie ; n'êtes-vous pas déjà entourés de chantiers et de manufactures ?

" Voulez-vous savoir ce que l'on dit de vous dans Québec ? le voici :

" Ces habitants de St. Roch n'ont vraiment qu'à désirer pour posséder ; ils ont tout ce qu'ils désirent, et font tout ce qu'ils veulent." Et ceci est vrai à la lettre ! Dans quelle partie de la province la sainte Société de l'empérance est-elle plus solidement établie que dans votre faubourg ? N'avez-vous pas des bibliothèques pour le peuple ? n'avez-vous pas une florissante Société de St. Jean-Baptiste ? et par-dessus tout, n'avez-vous pas un institut canadien, qui prouve et votre courage et votre énergie et votre bon goût ? Non, je ne vous vois rien à envier à Québec : cependant, si vous voulez me le permettre, j'o serais vous dire qu'il me semble que deux choses essentielles vous manquent encore ; et que ces deux choses sont de votre ressort. 1° Il vous manque une assurance mutuelle ; il ne faut pas que le sort qu'a éprouvé la première vous décourage ; votre faubourg ne brûlera pas toujours en entier ! La plupart de vos bâtisses ne sont-elles pas en pierre ou en brique, et converties à l'épreuve du feu ? Gardez-vous donc contre les incendies partiels ! Une assurance mutuelle n'est court pas de risque, peu en parler ; ce n'est pas une spéculation sur un intérêt momentané ; vous déboursez peu et rarement, et cependant, vous êtes assurés de ne jamais être ruinés par le feu. Une assurance mutuelle, pour être profitable et mériter la confiance, devrait être générale, et de manière que les pauvres puissent y atteindre comme les riches. Vous avez des caisses d'épargne, ne vous en trouvez-vous pas bien ? Une assurance mutuelle serait, cependant et sans contredit, de beaucoup plus profitable. 2° la seconde chose que je trouverais essentielle serait une société de *bâtisseurs* pour St. Roch, ou bien que chacun s'empressât d'entrer dans une de celles qui existent déjà, et particulièrement dans celle qui porte le nom de *Société du Peuple*. Je signale celle-ci parce qu'elle est d'un plus facile accès au peuple.

"Vous avez de belles maisons, j'en conviens, mais combien y en a-t-il parmi vous qui doit avoir au gouvernement pour l'érection de ces maisons ?

" On a pu faire accroire à plusieurs que le gouvernement n'exigerait jamais le paiement de ces sommes ; ne vous y fiez pas trop ; si cela arrive, tant mieux. Les sommes que vous aurez mises en réserve vous viendront alors en aide, bien à propos. Et, je vous le demande, quand le temps viendra de payer, si vous n'avez pas pris vos précautions, quel en sera le résultat ? Le procès sera court : vos propriétés seront vendues, car vos maisons resteront debout, des étrangers les achèteront pour la moitié de leur valeur. Eh ! les premiers propriétaires où iront-ils ? dans le grand chemin. Prenez donc des mesures pour conjurer une si terrible catastrophe, prenez-vous-y de bonne heure et continuez à être heureux."

On lit dans le *Canadien* de lundi :

John Hughes, premier archevêque de New-York, est un exemple bien remarquable du passage d'un rang infime aux plus grandes dignités. D'après les dernières nouvelles de Rome, il est probable que ce prélat, non moins distingué par ses qualités personnelles que par le rang éminent auquel il est déjà parvenu, montera encore plus haut dans l'ordre hiérarchique et sera le premier des prélats américains à revêtir la pourpre romaine. Il ne lui restait plus alors qu'un seul degré à franchir pour s'asseoir sur le trône des successeurs de saint Pierre et donner à l'ancien monde étonné le premier exemple d'un pape américain. Aussi croyons-nous qu'on ne lira pas sans intérêt les détails suivants sur la jeunesse de cet homme extraordinaire. Il s'est empruntés à la correspondance de Washington du *Sun* de New-York.

Des circonstances récentes, dit le correspondant, ont porté à ma connaissance des faits se rattachant au passé de l'archevêque Hughes qui montrent la force de son caractère et ne pourront qu'intéresser vos lecteurs de New-York. Un homme de distinction, qui habite aujourd'hui à Washington, se souvient du temps où ce célèbre, éloquent et savant ecclésiastique non seulement se soutenait lui-même, mais encore soutenait un père âgé, en l'élevant, plantant et sarclant des jardins à Chambersburg en Pensylvanie. Souvent il Pavait roulant sa bronette, avec son râteau et sa bêche, de maison en maison, lorsqu'il gagnait sa vie par ce travail, ordinairement à raison d'une demi-piastre par jour. John Hughes était un des meilleurs latinistes et hellénistes des Etats-Unis. s'étant livré aux études classiques depuis son bas âge jusqu'à ce qu'il soit venu en Amérique au moment où il entrait dans l'âge viril. Plus tard il gagna Emmetsburg dans le Maryland, et entra au service du célèbre collège des Jésuites en cet endroit, comme planteur de choux ! A cette institution, suivant l'usage des collèges catholiques de ce pays, est attachée une petite ferme cultivée avec grand soin, et Hughes y étant employé comme travailleur, on lui confia les plantations de choux. Un jour, voyant un des étudiants du collège embarrassé de sa leçon dans Cicéron, Hughes le pria de lui montrer le livre, et lui ayant demandé d'expliquer un passage, à l'étonnement du jeune homme il corrigea sa traduction. Il découvrit à l'écœleur, de la même manière, qu'il savait le grec. Peu de temps après, l'écœleur se trouvant au bout de son grec sur un chant d'Ihomère alla trouver le jardinier et en obtint une traduction, qui ayant été donnée par lui comme sienne convainquit le régent, par l'éloquence et la correction parfaite avec lesquelles le passage était rendu en anglais, qu'elle n'était pas l'œuvre de l'étudiant. Celui-ci, interpellé alors dit qu'il avait aidé dans sa leçon, surpris tout le monde en déclarant que ce n'était qu'un Johnny le garçon jardinier." Hughes fut maudé

aussitôt devant la faculté, qui ne voulait pas ajouter foi à l'histoire de Pélève. Le prélat se chargea de l'examiner, et l'on acquit la certitude qu'il était de beaucoup le meilleur helléniste et latiniste de la maison. Avec cet excellent jugement qui distingue partout les hommes qui dirigent les affaires des Jésuites, on lui fit changer tout de suite ses choux pour les humanités et il devint régent. Ce fut là le commencement de l'édifice de sa fortune et de sa renommée, dont les fondements étaient l'intelligence naturelle et l'énergie. L'industrie et la probité dont il avait fait preuve depuis sa plus tendre enfance. Il ne tarda pas à devenir l'âme de l'institution, où il demeura jusqu'à ce que sa réputation se répandant par tout le pays, les autorités de son Eglise l'aient appelé à travailler dans le champ plus vaste et plus important du monde. Il y a, dans ces particularités de la vie de John Hughes, des leçons que la jeunesse de tous les pays peut apprendre à son grand avantage."

Le coroner du district a passé hier une enquête sur le corps de D. L. St. Omer, écœleur, mort la veille à sa résidence, à la côte St. Antoine. Les témoins appelés en cette occasion ont établi que cet infortuné donnait depuis quelque temps des signes certains d'aliénation mentale ; il avait même fallu, peu de jours auparavant, l'assujettir à la surveillance d'un gardien. Mardi dernier entre 5 et 6 heures de l'après-midi, il annonça l'intention de se rendre à l'écurie située près de sa maison pour y voir son cheval. Comme ses manières en ce moment n'annonçaient rien de sinistre, on le laissa sortir sans l'accompagner. Il saisit avec empressement cette occasion pour se jeter tête baissée dans un puits profond qui était entre la maison et l'écurie. Lorsqu'on put parvenir à le tirer du puits on ne trouva qu'un cadavre. Le jury rendit le verdict suivant : " Suicide commis sous l'influence d'une aliénation temporaire." M. St. Omer était âgé de quarant-cinq ans, célibataire, et généralement estimé. (Herald.)

Avant-hier l'après midi, une femme déjà parvenue à un âge avancé, du nom de Caron, revenduse du marché St. Anne, tomba morte subitement sur le lieu même.

On lit dans le *Toronto Globe* :  
" Suicide.—Le démon de l'intempérance s'est encore mis à l'œuvre. A Cobourg, vendredi dernier, une femme nommée Burns domiciliée près du quai de Pest, se tua à coups de couteau pendant qu'elle était ivre. Elle mourut en peu d'heures, malgré les soins pressés du chirurgien. Trois suicidés à Cobourg, en moins d'une année, pour la même cause ! —" Brisez à terre la coupe de vin !"

France.

Notre Correspondant de Lyon nous écrit :  
" Si le caprice avait disparu de la terre, nous le retrouverions au firmament. Décidément ce guillard a pris fait et cause pour l'école des fantaisies. Grâce à cet humeur changeante, on ne sait plus sur quel pavé on marche. Un jour il pleure, et le lendemain il rit ; parfois il mêle agréablement la mélancolie et la gaieté, et le soleil bête d'un côté les larmes qu'un nuage verse de l'autre. Les girouettes de nos cheminées se fatiguent à pirouetter du nord au sud et du sud au nord ; constamment leur son criard se fait entendre. S'il fait beau, c'est qu'il doit pleuvoir, et si, le matin venu, le soleil brille, gardez-vous bien de laisser le parapluie au logis. On dit que las du gèler depuis tant de siècles, l'hiver a éprouvé le besoin de se réchauffer un peu en nos aspergents. La politique suit les variations du thermomètre. Quand elle n'est pas à la température chaude elle est à la glace. Temp grande ou tout dort ; tout est calme ou tout est impétueux. Semblable à une belle capricieuse, elle enfante et voit éclore mille petits caprices plus ou moins coquins, plus ou moins originaux. Aujourd'hui telle idée, dans une heure telle autre ; et soyez bien persuadé qu'avant que le soleil soit mille mille projets, mille décisions à moitié fulminées planent au-dessus de la France. Je défie qui que ce soit de les compter depuis huit jours seulement. Mais le plus beau, mais le plus incomparable est sans contredit le projet de remboursement des 45 centimes qui serait proposé par M. le président de la république armé de pied en cape... En voilà de la poudre aux yeux des électeurs ! Décidément je n'y comprends plus rien, on dit que le budget est grevé de cent cinq millions, et on parle de rendre ce qui a été pris à grand peine. Décidément Louis Napoléon est plus grand homme qu'on se l'imagine, ou bien il quète d'une façon trop grossière la popularité. Quoiqu'il en soit si cette mesure se réalise, elle jettera l'opinion publique dans une série inenarrable d'agitations et de discordes et bruyera à tout jamais le pouvoir exécutif avec le pouvoir législatif, ce sera un mauvais ménage qu'il faudra séparer de corps et de biens."

Le correspondant parisien du *Courrier des Etats-Unis*, F. Gaillardet, écrit aux dernières dates :

" Le manifeste du Comte de Chambord a été généralement bien accueilli, sans avoir produit, toutefois, une sensation très-profonde. Deux journaux républicains, le *National* et le *Vote Universel* n'ont même pas cru devoir en faire la moindre mention dans leurs colonnes. Mais c'est là un dédain affecté et qui sera la comédie. Dans le public, on a lu ce document avec étonnement, on a applaudi aux sentiments honnêtes et libéraux qu'il exprime, et l'on a dit, avec raison, que cette lettre aurait dû être adressée, non à M. Berryer, mais à M. de Larochejacquelein, car elle est un démenti formel à la fautive circulaire de Wies-

baden. Mais si l'on ne peut qu'approuver le respect du comte de Chambord pour son pays et pour les maximes qu'il a fortement à cœur, on ne peut non plus, s'empêcher de voir dans ces paroles l'abdication de ce vieux droit divin que Louis XVIII, et les autres princes de Bourbon invoquaient dans leur exil, lorsqu'ils répondaient à Bonaparte qu'ils ne transigeraient jamais leurs droits, et qu'ils en appelleraient, jusqu'à leur dernier soupir, à Dieu, aux Français et à leur épée. Le comte de Chambord a en le bon esprit de renoncer à ces grands airs de Louis XIV ; il ne veut pas défendre sa cause à coups d'épée, il la plaide, il élève sa souveraineté devant celle du peuple, en subordonnant ses prétentions à la reconnaissance et à l'acceptation de la France. C'est, d'accord avec elle, qu'il veut lui donner des institutions conformes à ses vœux. Tout cela est sage, mais tout cela démontre combien il y a loin des idées d'autrefois à celles d'aujourd'hui. Avec un patriotisme et une raison qui lui font honneur, le Comte de Chambord répudie toute idée de conquête et de révolution. Il veut que la France sente la nécessité de revenir à son ancienne forme monarchique, et il attendra son appel. Cette noble soumission à la volonté nationale doit être le mot d'ordre de tous les hommes véritablement amis de leur pays ; chacun peut avoir ses préférences, mais quand la majorité s'est prononcée paisiblement et régulièrement, la loi doit être la loi de tous."

CORRESPONDANCES.

Monsieur l'Éditeur,

Hier s'est terminée à Verchères une nouvelle retraite prêchée par les révérends pères oblats. Le respectable et digne curé de la paroisse, Messire Brunant, est un de ces prêtres d'élite, sachant allier au mérite scientifique, au talent distingué de la parole et à l'urbanité la plus exquise, ces sublimes vertus apostoliques que l'alliage des vertus purement sociales rehausse toujours d'un certain éclat. Sans doute la modestie de notre humble curé aura à souffrir en lisant ces lignes dans votre Journal, mais l'hommage à rendre à la vérité doit s'élever au-dessus de toutes ces considérations. Il est un fait constant c'est que depuis dix ans, pas une de nos neuvaines annuelles au patron des Indes ne s'est écoulée sans avoir été fécondée et ornée des habiles prédications des révérends pères oblats, lesquelles ont toujours semblé produire des fruits de bénédiction.

Hier donc s'est terminée solennellement la neuvaine de cette année au milieu des chants harmonieux d'une société musicale organisée pour l'occasion et qui s'est admirablement bien acquittée de sa tâche artistique. A l'issue du service divin du soir François Nav. Collette, écœleur, maire du comté, accompagné d'un certain nombre des notables, s'avancèrent vers la grille du chœur et défilèrent l'adresse suivante :

AUX REVERENDS PERES CHEVALIER ET FOURRET, OBLATS-DE-MARIE.

NOS REVERENDS PERES,

" En terminant cette série de pieuse exercises, nous éprouvons tous le besoin indicible de vous témoigner notre gratitude pour les soins précieux que vous nous avez prodigués. Déjà notre vénérable pasteur, cet homme au cœur vraiment apostolique, et qui, dans sa tendre sollicitude pour ses ouailles, ne sait rien oublier de ce qui peut leur être utile, nous avait promis que des collaborateurs d'élite lui viendraient en aide ces jours de sainteté ; avec sa ponctualité ordinaire il nous a largement tenu parole.  
" Pour moi, mes Révérends Pères, sollicité par un corps nombreux de mes concitoyens (l'être après de vous l'organe de leur respectueuse reconnaissance, je n'ai accepté cette honorable mission qu'en voyant avec regret une sérieuse difficulté s'attacher à ma démarche, celle de ne pouvoir vous rendre un digne hommage, sans traverser votre modestie. Oh ! si l'il m'était permis de parler ici librement le langage des enfants du siècle, ma tâche serait facile, je n'aurais qu'à être exact ; les mots de " *Talent outarde distingué ; d'érudition profonde et variée ; de sens exquis ; de connaissance approfondie du cœur humain*," m'arriveraient naturellement sur les lèvres et s'y classeraient d'eux-mêmes ; mais je parle à des hommes dévoués à l'humanité du cloître, devant ces types vivants du prêtre des premiers siècles de l'Eglise, je ne puis qu'admirer en silence ou laisser échapper incohérentes quelques paroles de vénération et d'amour !  
" Pourtant, mes révérends pères, si des convenances religieuses nous interdisent tout éloge formellement prononcé, sachez que la reconnaissance n'en a pas moins gravé vos deux noms dans nos cœurs ; sachez qu'à votre souvenir se rattacheront toujours pour nous des idées suaves de paix et de bonheur ; non pas de bonheur comme le monde l'entend, mais de ce bonheur dont parle notre divin maître, et par lequel (nous en avons la douce confiance) il couronnera un jour vos travaux dans la Jérusalem Céleste."

Signé F. N. COLLETTI.

Maire.

Le révérend père Chevalier répondit à cette adresse par une allocution improvisée, remplie de convenance et d'à-propos. La foule alors séculaire en silence, tandis que le son grave et majestueux de l'orgue achevait de donner à cette scène d'adieux religieux cette empreinte de grandiose et d'imposant qu'on retrouve si souvent dans nos augustes cérémonies. Agréés, Monsieur l'Éditeur, l'assurance etc. etc. Un Croquet.

St. Hyacinthe, 3 Mars 1851.

M. l'Éditeur,

J'ai le plaisir de pouvoir vous dire que le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, malgré la rigueur extraordinaire de l'hiver actuel, a fait de grands progrès. On y travaille dans ce moment même avec beaucoup d'activité. Encore deux cents pieds de terrasse de faits et les chars traverseront la rivière Noire, sur laquelle il a été construit un magnifique pont, prêt maintenant à recevoir les lisses. Ce pont que M. Neagle s'était engagé à faire suivant les plans fournis par le compagne, a été construit par M. Louis Belair, avec une précision remarquable. Au dire des ingénieurs mêmes, cet ouvrage n'est surpassé, en solidité ou en élégance par aucun autre sur la ligne. La courbe qu'il décrit est d'une parfaite régularité. M. Belair était certainement connu comme mécanicien habile, dans la construction des moullins, mais la hardiesse et le succès dont il a fait preuve dans l'entreprise du pont de la rivière Noire le place au niveau des meilleurs charpentiers de son pays.

On n'ose dire ce que l'on espère de l'influence que ce chemin de fer aura sur le pays qu'il va traverser, sur les terrains en bois de tout part où particulièrement. C'est à peine s'il est entré sur une deuxième concession d'Upton, (le Ter. township adjoignant les seigneuries) et déjà l'effet qu'il y produit est au-delà de ce qu'on attendait. Il y a une dizaine de jours, les M. H. Hudon, dont les moyens pécuniaires et l'esprit d'entreprise sont bien connus dans Montréal, prennent possession des moullins à farine et à scie d'Upton. A ce bel établissement les M. H. Hudon se proposent d'ajouter, dit-on, une tannerie. Ces jours derniers, une vente de 1,200 acres de terre a été effectuée, à un prix modique encore, mais dont on n'aurait certainement pas eu les deux tiers l'an dernier. Avant hier, un habitant aisé de Verchères cherchait à acheter dans le même township, un lot de 200 acres (à peu près 240 arpents) pour y faire une ferme sur laquelle il aurait, à part de vastes champs à grain, de grands et gras pâturages, des sucreries et du bois de chauffage ; choses assez rares dans nos vieilles paroisses. St. Hyacinthe se ressent considérablement de l'activité que donne aux affaires le chemin de fer. Le marché y est abondamment pourvu de tout ce qui est nécessaire à la vie. Et quoique les prix qu'y obtiennent les cultivateurs ne soient pas tout-à-fait aussi élevés que ceux du marché de Montréal, cependant ils paraissent satisfaits. Les loyers dans la ville de St. Hyacinthe ne sont pas non plus élevés. Aussi y remarque-t-on une affluence assez considérable d'étrangers depuis un an ou deux. Les bas prix des comestibles, la proximité du bois de chauffage la modicité des loyers, la haute réputation de nos deux principales maisons d'éducation, le séminaire de St. Hyacinthe et le couvent des dames de la congrégation, joints aux avantages d'un chemin de fer communiquant et à la mer et au St. Laurent, doivent assurer à la jeune ville l'aggrégation prochaine de beaucoup de familles aisées. Le chemin de fer traverse une étendue considérable de terre en bois de bout, dont une grande partie est d'un sol excellent et couvert de magnifiques bois dont l'exploitation devra être aussi facile que profitable. Le temps n'est pas éloigné où nous aurons le plaisir de voir s'élever de deux lieues en deux lieues, sur la ligne du chemin de fer depuis St. Hyacinthe aux Frontières de la province, de jolies églises entourées de villages ; et, comme de raison, les plus pressés de se procurer un établissement seront les mieux placés et l'auront été à meilleur marché. Il y a beaucoup de particuliers disposés à vendre des terres dans tous les townships de l'Est. Le gouvernement en a encore à sa disposition une étendue considérable, si on y comprend celle du clergé. Il serait fort à souhaiter que, pour la vente des terres de la couronne et des réserves du clergé, le gouvernement nommât un agent résident à St. Hyacinthe ou dans ses environs.

Le rapport des procédés de l'assemblée tenue à St. Joseph de la Rivière des Prairies, nous est parvenu trop tard pour ce numéro.

NAISSANCE.

En cette ville le 18, la Dame de P. M. Galarneau, écœ., a mis au monde un fils.

MARIAGE.

A la Baie du-Febvre, le 17 ult, par Messire Corrier, George Futvoye, écœ., avocat à Belle. Catherine-Hedwig Lozeau, fille de Adolphe Lozeau, écœ., seigneur de la Baie du-Febvre.

DECES.

Varennes, en la demeure de son grand-père, Joseph Amsse, écœ., Marie-Thérèse-Elisabeth Duchesnois, 22 ans, fille de Napoléon Duchesnois, écœ., médecin, âgée de 17 ans.

A Québec, le 15, à sa résidence, M. J. Gingras, âgé de 68 ans, menuisier de cette ville.

A St. Jean-Chrysostôme, après une douloureuse maladie de 4 ans, Dame Charlotte Enouf, épouse de M. Michel M'Avoy, tailleur, âgée de 46 ans.

ANNONCES.

LES Messieurs du Clergé et autres trouveront chez les J. Soussignés en outre de leur bel assortiment de Statues d'Eglise de toutes grandeurs, un magnifique Crucifix de 6 pieds et demi des mains aux pieds, ainsi qu'un Christ mort ou Saivre de 5 pieds 2 pouces de long, par Colveaux. Prix très modérés. C. CATTELLI et Co., Rue Notre Dame, près la rue Boiscacours, Montréal, 18 Mars 1851.